

ÉTUDIANTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER :	Planning communiqué aux élèves concernés Les étudiants à l'étranger sont invités à rejoindre Nancy au plus tôt et à informer le service des relations internationales des difficultés rencontrées, le cas échéant. Pour toutes questions : ensic-international-contact@univ-lorraine.fr
WELCOME DAYS Dates : Lundi 28 août, mardi 29 août et mercredi 30 août 2023	
Mercredi 30 août 2023 à 8h30 - Amphi Donzelot	Rentrée des 1 ^{ère} année filières I2C et FITI et Pharma +
Lundi 4 septembre 2023 à 13h30, salle E201	Rentrée des 1 ^{ère} année Master GPBP SPIEQ
Mercredi 30 août 2023	Rendez-vous de tous les primo-entrants en 1 ^{ère} année cycle ingénieur (y compris apprentis filière P+) à 8 h 30 en Amphi DONZELOT

MODALITÉS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE (ÉTUDIANTS EN FORMATION INITIALE Y COMPRIS LES APPRENTIS)

1^{ère} étape : Sauf exception signalée ci-après (*), obtenir, préalablement à votre inscription universitaire, votre attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement (100 euros) ou votre attestation d'exonération (**)

Il vous suffit de vous connecter sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Vous y obtiendrez la procédure et toutes les informations utiles, notamment concernant les cas d'exonération en fonction de votre situation. Cette contribution est annuelle et unique en cas de pluri-inscriptions sur l'année universitaire.

AUCUNE INSCRIPTION OU RE-INSCRIPTION NE POURRA ÊTRE FINALISÉE SANS CE N° CVEC

(*) **Exceptions** : Étudiants Erasmus entrants et étudiants inscrits en double diplômes à condition d'être inscrits dans leur établissement étranger selon la convention en cours de validité.

(**) **Cas d'exonération CVEC sur justificatifs** :

- boursier sur critères sociaux (bourses gérées par le CROUS)
- bénéficiaire d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles,
- réfugié,
- bénéficiaire de la protection subsidiaire
- enregistré en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

2^{ème} étape : Réaliser votre inscription en ligne à l'Université

➤ si vous êtes déjà un étudiant de l'Université de Lorraine allez ensuite sur le site : <https://reinscriptions.univ-lorraine.fr> à l'aide de **votre numéro d'étudiant**.

➤ si vous êtes un nouvel étudiant de l'Université de Lorraine, allez ensuite sur le site : <https://inscriptions.univ-lorraine.fr>

Les élèves admis sur titres s'inscrivent à l'aide de **leur identifiant de la plateforme de candidature Ecandidate ou de l'identifiant communiqué par mail par l'université dans les autres cas**.

Les élèves issus des CPGE s'identifieront à l'aide du code CO + 8 caractères (n° de dossier concours précédé du nombre de zéros suffisants pour obtenir ces 8 caractères).

CALENDRIER D'INSCRIPTION :

Votre ré-inscription doit être réalisée impérativement dans les délais du calendrier ci-dessous pour vous permettre l'accès à tous les outils pédagogiques utilisés.

Admis sur titres (cycle ingénieur)	Du 17 juillet au 25 août 2023
Admis sur titres (master)	En présentiel à l'école à partir du 28 août 2023 Contact : arthur.rinaldi@univ-lorraine.fr
Admis issus des concours CPGE	Du 21 août au 8 septembre 2023
Apprentis Pharma + 1 ^{ère} année	Du 17 juillet au 21 août 2023

DROITS D'INSCRIPTION :

- 1 - Droits universitaires nationaux (sauf apprentis et boursiers CROUS) : 601 euros
- 2 - Droits différenciés applicables aux étudiants extracommunautaires : 3770 euros

Elèves extracommunautaires non concernés par le paiement des droits différenciés et sur présentation du justificatif correspondant :

- ➔ Vous étiez inscrit dans l'enseignement supérieur français avant 2019/2020, bénéficiaire ou non d'une bourse du gouvernement français ou CROUS
- ➔ Vous n'avez jamais été inscrit en enseignement supérieur français et
 - vous êtes résidant en France avec un titre de séjour portant la mention « Carte de séjour membre de la famille d'un citoyen de l'UEEE/Suisse et jamais inscrit en enseignement supérieur français,
 - vous êtes titulaire d'une carte de résident,
 - vous êtes fiscalement domicilié en France ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier 2023
 - vous disposez du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire (ou enfant du détenteur du titre)

Cas particulier des étudiants internationaux inscrits à l'ENSIC en programme d'échange ou ERASMUS, ou inscrits en double diplôme : Inscription en présentiel au service des relations internationales, selon les modalités prévues dans la convention.

Contact : ensic-international-contact@univ-lorraine.fr

Les étudiants bénéficiant d'une prise en charge des droits d'inscription par un organisme de bourses doivent fournir le justificatif correspondant.

PAIEMENT DES DROITS :

Paiement en ligne sécurisé : Ce mode de paiement est **obligatoire**. Il vous permet de régler les droits d'inscription soit en 1 fois, soit en 3 fois.

ATTENTION : La carte bancaire doit avoir une date de validité couvrant la durée des prélèvements. Vous ne devez pas utiliser dans ce cas de E-Carte bleue à n° unique.

Autre possibilité de paiement à distance : virement (un mail doit être adressé à ensic-sa@univ-lorraine.fr pour signaler le choix de ce mode de paiement).

En cas de problème de finalisation de l'inscription en ligne, le paiement pourra se faire en présentiel à la scolarité sur rendez-vous et uniquement par carte bancaire en 1 seule fois.

Votre inscription n'est validée qu'après règlement des droits d'inscription.

La liste des pièces justificatives obligatoirement dématérialisées est à télécharger en fin d'inscription web.

Attention !!! les nouveaux étudiants doivent avoir validé leur compte SESAME avant de pouvoir se connecter sur la plateforme de dépôt des pièces :

<http://u2l.fr/compte-etu>

ÉLÈVES BOURSIERS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CROUS)

Lorsque vous procéderez à votre inscription en ligne, le serveur du CROUS sera automatiquement interrogé dès que vous indiquez que vous êtes boursier, et ce afin de vérifier que votre dossier CROUS est bien complet.

Si vous n'êtes pas considéré comme boursier par le CROUS (dossier incomplet, ou en attente de traitement par exemple), vous ne pourrez pas vous inscrire en tant que tel et vous devrez vous acquitter des droits de scolarité.

L'université **ne gère pas** les dossiers de bourses, **pour toute question** relative à ce sujet vous pouvez écrire au CROUS à cette adresse : dse@crous-lorraine.fr

QUELQUES LIENS UTILES

<https://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html6>

<https://ensic.univ-lorraine.fr/fr/international/international-accueil-detudiants-etrangers>

VOS CONTACTS PRIVILEGIÉS

Le service de scolarité sera fermé du 21 juillet au soir au 21 août au matin.

Tous les problèmes signalés durant cette période à l'adresse ensic-sa@univ-lorraine.fr seront traités à compter de la réouverture du service.

Etudiants en provenance de l'étranger, pour toute question relative à votre arrivée en France (administration, inscription, niveau de vie, etc.) :

1 - Service des relations internationales :

Le service des relations internationales sera fermé du 21 juillet au soir au 16 août au matin.

Tous les problèmes signalés durant cette période à l'adresse ensic-international-contact@univ-lorraine.fr seront traités à compter de la réouverture du service.

2 - Pour un accompagnement dans les formalités en ligne (CVEC, Sécurité Sociale, Validation visa, logement, etc.) :

drie-accueil-nancy-contact@univ-lorraine.fr